

L'ÉTUDIANT ÉTRANGER DANS LE PAYSAGE DISCURSIF SUISSE, DES « VÉRITÉS HISTORIQUEMENT INVENTÉES » ?

ALESSANDRA KELLER-GERBER, Université de Fribourg
Alessandra.keller-gerber@unifr.ch

RÉSUMÉ

Durant l'été 2010, un débat apparut dans les médias sur les avantages et les désavantages d'un accueil d'étudiants étrangers dans les universités suisses. Nous nous sommes posé la question suivante : l'étudiant étranger apparaissait-il pour la première fois tel un événement dans le paysage discursif helvétique ? Cet article présente le résultat d'une analyse en parallèle de deux corpus, l'un actuel et l'autre historique : un corpus d'articles de presse représentatifs du débat aujourd'hui, un corpus de documents plus anciens – liés à quelques moments forts de la constitution du réseau universitaire helvétique – où la présence d'intellectuels étrangers est thématisée.

Mots clés : étudiant étranger, fuite des cerveaux, mobilité académique, événement discursif.

INTRODUCTION

Alors que nous entamions nos recherches sur l'immigration d'universitaires en Suisse, la figure de l'étudiant est venue compléter la galerie des étrangers mis en scène dans la presse nationale (KELLER-GERBER, 2015). Considérant que ces discours fonctionnaient comme une caisse de résonance des principaux débats de société concernant la figure sociale qui nous intéressait, nous avons constitué un corpus d'articles relatifs à trois moments saillants du débat, sur une période de neuf mois (de février à décembre 2010). L'analyse fit apparaître quatre tendances évaluant – sur un mode binaire – les pertes et les profits engendrés par cette présence dans la société helvétique dans le domaine social, académique et économique : l'étudiant étranger était-il gage de prospérité ou gouffre financier pour

son pays d'études ? Par son passage, profitait-il au rayonnement de la Suisse ou en menaçait-il les positions de pouvoir en faisant concurrence aux enfants du pays ?

Au fil de nos recherches, une perspective diachronique – hier et aujourd'hui – s'est imposée pour comprendre si ces filons discursifs avaient une mémoire : les étudiants étrangers faisaient-ils événement pour la première fois dans la presse helvétique en 2010 ? C'est ainsi que s'est constitué un second corpus de documents relatifs à leur présence dans nos universités au cours du xx^e siècle.

La notion d'espace discursif, rendant compte de la participation des discours à l'élaboration de sphères de réalité – au niveau social, géographique, symbolique, territorial ou communautaire –, nous a permis de mettre en dialogue ces deux corpus¹. Envisagée sur des temps longs, cette notion permet, en effet, de suivre les liens qu'un événement tisse avec une famille d'événements cousins, dont il se fait l'écho en différé (MOIRAND, 2004, p. 378).

CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

CONSTITUTION DES CORPUS

Dans les sections qui suivent, nous présenterons deux espaces où l'étudiant étranger est *parlé* en Suisse, relatifs à des époques distinctes. Le premier espace regroupe des voix qui se sont exprimées au moment de la constitution du réseau universitaire helvétique et durant le xx^e siècle ; le second espace nous livrera des thèses circulant à l'heure actuelle sur les avantages (et les désavantages) d'une ouverture des universités suisses au monde extérieur². Cette lecture en miroir devrait permettre de répondre à notre question de départ : l'étudiant étranger est-il apparu tel un nouvel étranger sur la scène médiatique helvétique en 2010 ou cette figure avait-elle déjà une place dans notre paysage discursif ?

Il convient de dire, en préambule, que le corpus de données historiques n'était pas central dans notre recherche sur l'étudiant immigrant en Suisse (KELLERGERBER, 2015). La récolte de ces données, de ce fait, n'a suivi aucune systématique. Il s'agit de citations d'auteurs que nous avons reprises d'historiens auxquels nous nous sommes référée. Quant aux données concernant l'époque contemporaine – le corpus médiatique –, seule *La Liberté* a fait l'objet d'un épiluchage systématique. Ce quotidien fribourgeois, en effet, correspondait à notre terrain d'enquête ; nous y avons recherché des termes croisés « étudiant », « étranger », « université », « internationalité », sur la période qui nous intéressait (février-décembre 2010). Ces mêmes mots clés ont permis de repérer les autres éléments du corpus mais – au vu de l'ampleur de cette nouvelle collecte – nous n'avons retenu que les textes illustrant la diversité des voix qui s'exprimaient dans le débat.

¹ *Espaces discursifs* est le nom d'une collection chez l'éditeur L'Harmattan, fondée par Thierry Bulot, professeur de sociolinguistique à l'Université de Rennes (France).

² Documents en format papier et électronique ; voir catalogue des titres et numérotation en bibliographie.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Si, concernant la constitution des corpus, nous ne pouvons donc pas faire état d'une procédure de collecte systématique, leur analyse, en revanche, a suivi des principes rigoureusement parallèles. Notre démarche est qualitative; elle s'inscrit dans une perspective socio-anthropologique. Nous avons procédé à un repérage de thèmes, de qualificatifs (sous la forme d'images ou d'associations d'idées) et d'éléments permettant de relier entre elles les différentes phases du débat. Nous avons d'abord considéré les titres des documents et leur péri-texte (titrairie, légendes, illustrations); puis, par un système de surlignage manuel, nous avons traité le corps des textes et établi des catégories d'éléments à repérer:

Les contenus ou thèmes reliés à la problématique	Les champs lexicaux de l'économie, du droit, des langues, de la culture, de l'apprentissage, de la politique (nationale et internationale), de la mobilité
Les qualificatifs / les associations d'idées en lien avec les représentations traditionnelles de l'étranger en Suisse	Les images, les effets d'exagération ou d'atténuation, les métaphores valorisantes, les métaphores dévalorisantes
Le trajet discursif: peut-on relier ce débat à des <i>événements cousins</i> , soit à d'autres époques, soit dans d'autres zones géographiques?	Le repérage de phénomènes d'interdiscours concernant le débat sur les étudiants étrangers (discours rapporté)

C'est à partir de ces repérages que nous avons fait émerger des fils de discours transversaux aux différentes époques traitées. Progressivement, des chaînes d'énonciateurs parlant des étudiants/travailleurs hautement qualifiés étrangers sont apparues: quelles sont les voix légitimées à s'exprimer sur ce thème (statuts et rôles, appartenances à des réseaux)? À partir de catégories sociologiques telles qu'étudiant, travailleur, étranger ou immigré, est-il possible de remonter à des slogans, portant sur des macrothèmes comme l'immigration, l'internationalisation du monde académique ou la fuite des cerveaux? En suivant le parcours de mots-vedettes caractérisant les étudiants étrangers en Suisse, nous avons circonscrit, finalement, des fils de discours correspondant à des constructions sociales différentes d'une même réalité.

LECTURE DIACHRONIQUE DES ESPACES DISCURSIFS

CADRAGE STATISTIQUE

Durant les décennies suivant leur création, l'effectif d'étrangers immatriculés dans les universités suisses fut élevé³: aux alentours de 1910, ils représentaient presque 70% du nombre total des inscrits. Ces étudiants venaient de pays

³ Dates de création des principales universités suisses: 1559 Université de Genève, 1833 Université de Zurich, 1834 Université de Berne, 1838 Université de Neuchâtel, 1853 Université de Lausanne, 1854 École polytechnique fédérale de Zurich, 1889 Université de Fribourg, 1898 Université de Saint-Gall.

limitrophes, de France et d'Allemagne principalement (DUBACH, 2005, p. 10-12). Durant la Première Guerre mondiale, pour la période allant de 1915 à 1920, ce taux chuta de 50 % à 17 % ; il remonta dans les années 1930 aux alentours de 30 % pour chuter une nouvelle fois à 10 % durant la Seconde Guerre mondiale. Les premières indépendances amenèrent une nouvelle vague d'étudiants étrangers, en provenance des anciennes colonies ; entre 1960 et 1970, le public international remonta à un taux de 30 %. Depuis 1980, ces proportions sont restées stables, aux alentours de 20 %.

Les chiffres ne permettent pas de distinguer les étrangers ayant fait leur scolarisation antérieure en Suisse (détenteurs d'un passeport étranger, au bénéfice d'un statut de résident) des personnes venues pour une période déterminée (pour une durée limitée, correspondant à un cursus d'études). Les étudiants Erasmus, restant inscrits dans leur université d'origine, n'apparaissent pas non plus dans ces statistiques.

Si le taux d'étrangers inscrits dans les universités suisses n'a cessé de baisser depuis un siècle, leur nombre – en chiffres absolus – augmente. La « barre des 10 000 étudiants » n'a été franchie qu'à partir du début des années 1930, selon l'Office fédéral de la statistique (*ibid.*). En 2014, le nombre total d'étudiants universitaires en Suisse était de 144 000⁴.

L'ÉTUDIANT ÉTRANGER DANS LES DISCOURS EN SUISSE HIER

En l'absence d'une jeunesse indigène « intellectuellement éduquée », les premiers étudiants du réseau universitaire helvétique furent recrutés dans les nations voisines (TIKHONOV, 2003b, p. 173). Pour certains, la Suisse constituait une étape dans un circuit qui les aurait conduits en France ou en Allemagne – un tremplin facilité par le partage de *Weltsprachen* (le français et l'allemand) (KARADY, 2002). Selon la situation politique et leurs origines (religieuses et/ou nationales), d'autres évitaient les centres universitaires de trop grande taille au profit de pays « *pratiq[ant] un recrutement plus libéral* » (TIKHONOV, 2003a, p. 49). En pleine industrialisation, des villes comme Zurich étaient associées aux mouvements d'avant-garde artistique du début du siècle. On venait y chercher un capital culturel et intellectuel fortement valorisé. Certains États, par l'octroi de bourses, sous-traitaient l'éducation de leurs élites qu'ils incitaient ainsi à l'expatriation pour études (KARADY, 2002, p. 49).

Universités suisses : tutelle étrangère ou confraternité d'intellectuels sans frontières ?

Dans certaines villes suisses, les universités furent responsables de l'apparition d'étrangers visibles, ce qui induisit différents types de réactions au sein de populations encore majoritairement rurales. Les guerres mondiales exacerbèrent deux positions contraires entre traditionalisme et internationalisme (GAILLARD, Gaillard, 1999).

En 1915, William Emmanuel Rappard s'était inquiété du fait que la Suisse soit « *tributaire [...] de l'étranger pour plus d'un quart de [son] alimentation intellectuelle* » (RAPPARD, 1915, p. 545 et ss.) ; il avait mis en garde contre cette tutelle

⁴ Ce chiffre ne comprend pas les étudiants inscrits dans les Hautes écoles spécialisées (HES).

étrangère dans la formation des décideurs : « *Je ne crois pas qu'il y ait en Europe, ni même au monde, une autre nation civilisée dont la situation soit à cet égard comparable.* »⁵ En qualifiant ces apports extérieurs de forces sociales mutilantes, l'auteur avait filé la métaphore : « *Du point de vue national, ce seront des forces centripètes ou des forces centrifuges selon leur nationalité, suisse ou étrangère.* » Mais puisqu'« *un talent étranger* » valait mieux qu'une « *bonne volonté nationale* », il s'opposait à l'attitude protectionniste, favorisant les Suisses (BUSINO, HOFER, MIEVILLE, 1991, p. 487 ; RAPPARD, 1915). Quelques années plus tard, si Georges Sauser-Hall reconnaît que l'on doit aux « *savants étrangers [...] quelques-uns des plus grands noms de la science* » ainsi que le « *développement scientifique du corps d'étudiants* », il s'interroge sur les « *influences dissolvantes* », « *dénationalis[antes]* », qu'exercerait un « *maître* » étranger sur un jeune élève indigène (SAUSER-HALL, 1920, p. 74-76)⁶. Au fil du discours, l'auteur ne distingue plus l'intellectuel des autres immigrants, « *hypertroph[ant]* » déjà le pays.

Pour Robert Chodat, au contraire, la jeunesse suisse « *élevé[e] dans du coton [...] dont on aurait enlevé [du] chemin toutes les pierres* », finira par s'appauvrir⁷ (CHODAT, 1919, p. 4). C'est précisément au contact d'autres modes de pensée qu'elle pourra se construire :

« *Ne pas savoir admirer et louer en particulier ce qu'il y a de bien à l'étranger, ne vouloir reconnaître aucune supériorité en dehors de son petit cénacle et de son clan, c'est donner un signe de faiblesse morale et intellectuelle évidente [...]. Examinez objectivement, sans parti pris, un chapitre quelconque du savoir humain et vous ne pourrez vous soustraire à une certaine émotion lorsque vous aurez constaté que cette construction idéale est l'œuvre d'ouvriers de tous pays [...] ainsi, par-dessus nos mesquines rivalités économiques, par-dessus les haines de races et de peuples demeure la sainte, la belle confraternité scientifique.* » (CHODAT, 1919, p. 10-11).

Diffusé par voie de presse – « *Dans les universités suisses, l'invasion étrangère* » (*La Suisse libérale*, 5 juin 1915), « *Professeurs étrangers dans les universités suisses* » (*Journal de Genève*, 15-16 juin 1915), « *Die Nationalität der Schweiz Hochschullehrer* », *Aargaeuer Nachrichten*, 18 juin 1915) (BUSINO, HOFER, MIEVILLE, 1991, p. 473) – ce débat finira par se tarir puisqu'après les guerres, l'helvétisation des universités sera effective.

⁵ William Emmanuel Rappard fut professeur à l'Université de Genève en histoire économique et en finances publiques de 1910 à 1957. Il fut en outre l'un des principaux promoteurs de la nouvelle faculté des sciences économiques et sociales de Genève (1914-1915). Il fonda en 1927, dans la même ville, l'Institut universitaire de hautes études internationales.

⁶ Ancien professeur de droit comparé à l'Université de Neuchâtel (1912) et de droit civil, comparé et international privé à l'Université de Genève (1924-1954), Georges Sauser-Hall fut chef du service juridique du Département politique à Berne (1915-1924) ; il fut désigné à plusieurs reprises pour l'arbitrage de procédures internationales. Il rédigea un *Guide politique suisse*, qui eut sept éditions de 1913 à 1965.

⁷ Robert Chodat fut professeur de botanique et directeur de l'institut botanique de Genève. Voyageur, il exécuta entre autres une expédition scientifique au Paraguay. Sa bibliothèque scientifique a été léguée au Conservatoire et Jardin botanique de la ville de Genève en 1974 (2 000 volumes).

Former ses ambassadeurs à l'international

En réaction à un projet concernant l'internationalisation des hautes écoles suisses, Jean-Aimé Baumann se prononce sur « *quelques aspects du problème des étudiants étrangers en Suisse* » (BAUMANN, 1958, p. 9-11)⁸. À la fin des années 1950, l'auteur amène une troisième voie au débat puisque le « problème », pour lui, ne se situe plus au niveau des étrangers, mais dans l'attitude des institutions d'accueil à leur égard :

« Sinon, si nous traitons les boursiers comme nous le faisons encore souvent actuellement pour une quantité d'étudiants étrangers, que nous tolérons en somme tout en les laissant toujours un peu à l'écart, il vaudrait mieux nous tourner vers le développement du tourisme. Nos confiseries et nos hôtels, notre chocolat, les belles vues de nos paysages, nos vaches, nos armaillis et nos glaciers, et tant d'autres attractions, n'ont jamais déçu les voyageurs qui passaient chez nous. Et en tout cas ils ne nous exposeraient pas à laisser rentrer chez eux des intellectuels à moitié formés, qui repartent aigris et déçus, et se font chez nous – ou nous font à nous-mêmes – plus de mal que de bien [...] par respect de la vérité, nous devons bien reconnaître qu'un certain nombre d'entre eux, jouissant de grandes possibilités financières, semblent être venus ici pour s'amuser; ce sont de bien mauvais ambassadeurs de notre civilisation quand ils rentrent chez eux. » (Ibid.)

Si l'on se limite à voir ces étudiants comme une clientèle, représentant des intérêts à court terme par la consommation de biens touristiques, l'on se prive d'enjeux économiques durables. « *En formant des chefs d'entreprise* », l'on « *s'ouvr[e] du même coup de vastes marchés [...] car ces anciens étudiants, dans leur sphère d'activité ultérieure, rester[ont] fidèles à leur Alma Mater et au pays où elle siège.* » (Ibid.). Il s'agit donc de les apprivoiser, d'apprendre leur langage, pour mieux les « diriger » :

« Quand on peut aborder un interlocuteur dans le champ de sa propre culture, on est bien vite très proche de lui [...]. Quelques lecteurs diront peut-être que je brode. Mais on ne s'imprègne jamais assez de la nature d'un élève qu'on veut diriger dans sa recherche! [...] Dans la même salle de travaux pratiques à côté des Genevois (avec lesquels on doit être "Genevois"!) des jeunes étudiants des U.S.A qu'on n'atteint pas si on n'arrive pas à rester sans réaction, et pourtant joviaux lorsqu'ils vous tapent sur l'épaule en vous disant "hello, professeur" (ou "okay" pour toute réponse!), et encore des étudiants suisses allemands horrifiés par ce spectacle (et ceux-ci, il faut d'abord être avec eux le "Herr Professor" le plus classique qui soit, tant qu'ils s'adaptent, et ensuite faire entrer progressivement dans le personnage un peu de "fantaisie" et "d'esprit français", tels qu'ils doivent découler forcément d'un homme suisse romand qu'on est venu chercher intentionnellement à l'ouest du pays! » (Ibid.)

⁸ Ce projet a été diffusé par le Département politique fédéral. Enseignant d'anatomie dès 1942 et maître à l'Institut universitaire d'éducation physique et des sports dès 1945, Jean-Aimé Baumann fonda la Cité universitaire de l'Université de Genève en 1963. Il conduisit de nombreux travaux à l'étranger, en Bolivie en particulier, dans le domaine de l'enseignement, de la médecine et des sciences agricoles.

Mais cette «*œuvre d'éducation et d'instruction*» serait «*compromise*» si le retour de l'élève boursier n'était pas pensé: «*Parfois, lorsque l'on a sélectionné des candidats en accord avec des autorités de leurs pays d'origine, on peut obtenir de ces mêmes autorités qu'elles facilitent le retour des diplômés et l'emploi des diplômés*» (*Ibid.*).

L'ÉTUDIANT ÉTRANGER DANS LES DISCOURS EN SUISSE AUJOURD'HUI

Avec l'entrée en vigueur des Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP) et la constitution de l'Association européenne de libre-échange (AELE), une série de conditions cumulatives pour l'accès aux études en Suisse (niveau d'études, garantie financière, retour programmé) cessa de s'appliquer aux Européens. L'insertion sur le marché de l'emploi de résidents hors UE – même diplômés en Suisse – devint, de ce fait, difficile. En mars 2010, une motion fut déposée visant à «*faciliter l'intégration*» de diplômés étrangers au marché de l'emploi helvétique, sans critère de provenance. À la rentrée d'automne 2010, une discussion fut lancée concernant une hausse des taxes et une introduction de contingentements pour les étrangers voulant s'inscrire dans une université suisse. Dans la foulée, une *Interpellation urgente concernant l'afflux d'étudiants étrangers en Suisse* fut publiée, émanant d'un parti politique (30)⁹.

La métaphore des fluides

Le débat sur l'introduction de plafonnements pour les étudiants étrangers, lancé par l'Université de Saint-Gall dans le but de «*conserver un équilibre harmonieux entre étudiants suisses et étudiants étrangers*», eut un fort écho en Suisse romande (34). Cette proposition, récupérée dans une *Interpellation urgente* déposée par le groupe de l'Union démocratique du Centre (UDC) aux Chambres fédérales, fit réagir la Conférence des recteurs dans une *Newsletter* (30): «*La science doit dépasser les frontières à tous les niveaux*» (49 et 50). Dans ce débat, quatre problèmes furent évoqués. Premièrement, «*la capacité d'accueil [aurait] atteint des limites*» en termes d'infrastructures (34 et 37). Les «*portes [des universités étaient restées longtemps] trop grandes ouvertes [et] des quotas [devaient] être introduits*» (11). Mais ce «*grand défi du nombre*» se doubla d'un problème d'ordre qualitatif: cet «*afflux*» menait à «*une détérioration du niveau des hautes écoles suisses*» puisque «*notre maturité [était] meilleure*» que celle des voisins (48, 34). L'entrée en master était si sélective en Allemagne que les étudiants refusés «*afflu[ai]ent*» (12). La «*réputation internationale d'excellence*» de la Suisse, de ce fait, était «*m[ise] en danger*» (36 et 6). Le troisième problème était d'ordre financier: «*Qui [devait] payer la facture*» de ces personnes «*attiré[e]s par ces taxes universitaires peu onéreuses*», qui «*se fl[aisaient] offrir une formation coûteuse*» (24, 48)? Les «*étudiants étrangers [devaient-ils passer] à la caisse*» ou était-ce au «*contribuable [de] mettre la main au porte-monnaie*» (1)? L'argument principal était d'ordre protectionniste: «*Ça ne peut plus continuer comme ça!*» s'était exclamé un politicien de droite dans la

⁹ Site de l'UDC: <https://www.udc.ch/actualites/articles/communiqués-de-presse/ludc-demande-des-mesures-contre-l'afflux-detudiants-etranagers-pour-sauvegarder-la-qualite/>, consulté le 12 mars 2018.

presse, « *les jeunes Suisses ne peuvent plus étudier et le niveau se détériore [...] Le contribuable [doit payer] pour former des étudiants suisses [et non des étrangers]!* » (17, 24). En lien avec cette question, certains considèrent la concurrence déloyale qui s'établit pour une « *Suisse [qui] assum[ait] de toute évidence [d]es coûts dont bénéfici[ai]ent d'autres pays puisque beaucoup d'étudiants étrangers repart[ai]ent [...] une fois leurs études terminées, afin d'y décrocher un emploi qualifié* » (47, 49). « *Grâce à la Suisse, d'autres pays p[ouvai]ent donc mieux se positionner face à la concurrence internationale* »: il s'agissait « *d'éviter de former à grands frais des praticiens qui [auraient] regagn[é] leur pays à peine leur diplôme en poche, alors que la Suisse manque de médecins (ce qui la conduit à se servir elle-même dans les facultés étrangères).* »

Le mot-vedette a donc été celui d'afflux et ses dérivés (« afflux croissant », « afflux exagéré », « afflux sans précédents »), (24, 48, 17, 12, 14, 11). Vient ensuite celui de *masse* et son adjectif *massif* (« afflux important, voire massif »), suivi d'autres métaphores du débordement: les « flots », le « robinet » et l'« explosion » (48, 5, 1, 13, 11).

La prospérité économique

Par sa motion, le politicien Jacques Neiryck relançait le débat sur la fuite des cerveaux (47). En réponse aux traditionalistes, il avait rappelé que la Suisse constituait un « *bassin de recrutement* » minime en relation à ses besoins de main-d'œuvre hautement qualifiée (47, 14): « *Les personnes d'origine étrangère fournissent une contribution décisive à l'innovation et au développement économique* », « *le pays leur doit une large part de ses prouesses scientifiques* » (14). Le directeur de Swiss Core, bureau de liaison du Fonds national à Bruxelles, avait souligné que si la Suisse « *occup[ait] l'une des cinq premières places dans tous les classements et sur toutes les listes d'indicateurs [d'excellence]* », c'est qu'elle était un « *aimant pour les chercheurs étrangers* » (23). Contrairement à d'autres pays dont le bilan entre travailleurs hautement qualifiés entrants et sortants est négatif – ce qui « *reflèt[e] la fuite des cerveaux* », la Suisse est « *le pays vers lequel la migration de chercheurs de pointe est la plus marquée* » (23). Mais cet enthousiasme n'est pas partagé; certains constatent, « *alarm[és]* », qu'elle « *est menacée de déclin* », ils « *réclam[ent] d'ultérieures] mesures pour renforcer l'innovation* ». Pessimistes ou optimistes tombent d'accord sur un point: tout doit être mis en œuvre pour « *recrute[r] les meilleurs talents du monde* », les « *meilleurs techniciens et ingénieurs de la planète* » (45).

Les universités, dans ce combat, sont des actrices clés: « *L'économie et le bien-être du pays passent par un apport massif d'étudiants étrangers* » (47, 11). Elles doivent s'engager « *dans [cette] bataille internationale pour attirer le plus grand nombre de talents, dans le but de stimuler les performances domestiques* » (44). Son « *unique ressource naturelle [étant] l'éducation* », « *la Suisse ne peut que se montrer heureuse et reconnaissante de voir de si nombreux scientifiques choisir ses universités pour se former ou exercer leur activité professionnelle, pour stimuler et enrichir sa pensée scientifique et ses projets* » (50). L'une des visées de Jacques Neyrinck était de récupérer ce que la confédération avait « *investi* » dans la formation car elle avait « *dépens[é] de l'argent public à cet effet* »: ne « *recrut[ant pas ces] chercheurs et [ces] techniciens provenant du monde entier, sans limitation de nationalité* », elle

«s'interdi[sait] à elle seule de profiter de son action». Il fallait «cesser d'expulser des spécialistes» dans ce contexte où «la plupart des pays craignent la fuite des cerveaux». «Il n'[était déjà] pas aisé de recruter sur le marché international, [il était] donc absurde de renvoyer ceux que nous [aurions] embauch[és] le plus facilement parce qu'ils [étaient] déjà [là]».

L'argumentaire des traditionalistes était donc, point par point, renversé: «La Suisse dépense pour l[a] formation universitaire [de ces étudiants étrangers], mais bénéficie de ce que leur pays d'origine a investi dans leur scolarité de base». Il était illusoire «de croire qu[e ces personnes allaient] retourn[er] dans leur pays d'origine une fois leur cursus universitaire terminé, surtout s'il s'agit d'un pays en voie de développement. Le discours qui veut qu'on [leur] apporte une contribution importante par ce biais [était donc] erroné» (47, 3). En «expuls[ant]» ces spécialistes, la Suisse fournit des «cadres [à] l'économie mondiale». L'«investissement d'argent public dans la formation de jeunes étrangers[,] perdu pour [elle, était] transféré à un pays concurrent».

Les mots-vedettes ici – «attraction», «récupérer», «aimant», «stimuler» – filent la métaphore des champs magnétiques et participent d'un argumentaire économique – «retour sur investissement», «fructifier», «capital humain», «contribution importante», «perte», «gain». Le rôle des universités dans cette attraction est central puisque l'étudiant – qu'il soit suisse ou étranger – est déjà considéré comme un investissement.

Le rayonnement culturel

La Suisse est «donn[ée] en exemple pour l'excellence de sa recherche [par] les partenaires européens» et, selon la Commission européenne, elle est – avec l'Autriche, le Luxembourg, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande – l'un des pays au «pourcentage le plus élevé d'étudiants étrangers» (23)¹⁰. «La part importante d'étudiants titulaires d'un certificat de fin d'études secondaires à l'étranger [serait même] un gage de [cette] qualité» (23, 48). Certains s'inquiètent des répercussions des débats au sujet des taxes et des quotas: «Si nous discriminons les étudiants de l'UE, nous envoyons un mauvais signal» à l'étranger (36). Un politicien se dit «choqué qu'à l'heure où la Suisse doit soigner son image», elle affiche de telles positions (25, 35).

Les étudiants étrangers sont responsables de cette bonne réputation précise la Conférence des recteurs dans sa Newsletter: «Ceux qui [y] ont étudié, enseigné ou conduit des recherches [qui] retournent ensuite dans leur pays, ou s'en vont dans d'autres pays, sont des ambassadeurs de la Suisse, en tant que place scientifique et en tant que pays offrant une bonne qualité de vie». Car c'est un «réseau international qui naît ici et il est de notre intérêt de soigner ces personnes qui, bien formées [...] n'oublie pas que la Suisse les a aidées» (25). Selon une étude commanditée par l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en 2004, «un étudiant étranger rapportera[it] au cours de sa carrière six fois plus que ce que

¹⁰ Selon le classement sur la coopération internationale dans les domaines de la recherche et de l'innovation.

ses études ont coûté à la collectivité» (1)¹¹. Certaines institutions voient le soutien qu'elles apportent à la mobilité estudiantine comme une action humanitaire: il est «*dans notre intérêt de soigner ces personnes qui, bien formées, s'investissent dans le développement de leur pays*» (38); «*soignons les pays émergents*», «*tissons des liens*» avec ces étudiants de pays lointains, afin qu'ils «*mettent au service de leurs contemporains*» ce qu'ils ont acquis, car l'«*ouverture d'esprit [acquise en Suisse] leur permet d'envisager, pour leurs pays, de grands projets*» (25). Le directeur des Cours d'introduction aux universités suisses a, d'ailleurs, une «*pléthore d'exemples d'[anciens] élèves [venus étudier à Fribourg,] devenus chefs d'entreprise ou hauts fonctionnaires, [ou] ministres*» (25)¹².

Les étudiants étrangers participent donc à «*accroître le rayonnement [de leur pays d'études] à travers le monde*» (44). L'argumentaire de Neiryck pour une rétention des diplômés étrangers se renverse ici au profit d'une remise en circulation de portevoy. Ce n'est, en effet, qu'à travers le retour de ces ambassadeurs dans leur pays d'origine que la Suisse fera parler d'elle à l'étranger. «*Rétention*», «*attraction*» et «*recupération*», centripètes, sont remplacées par des mots-vedettes centrifuges tels que «*rayonnement*», «*image*», «*signal*», «*renommée*» et «*réseau international*».

Les bienfaits du mélange...

«*Avec la mondialisation, l'industrie et la pratique se rapprochent [...] les universités sont gérées comme des entreprises, avec une similarité des méthodes comme des offres, et l'anglais s'y est taillé la part du lion, l'allemand et le français en tant que langues scientifiques dépérissant en proportion*» (41). Au sujet de l'augmentation des taxes, l'Union des étudiants suisses prévient: si les étudiants étrangers sont sélectionnés d'après leurs moyens financiers, cela s'en ressentira sur la «*qualité*» des candidats (22, 24). On n'accueillera plus que des enfants «*de bonne famille au détriment de cerveaux brillants, mais aux moyens modestes*». «*On ne peut [d'ailleurs] pas se permettre de sélectionner les meilleurs étudiants étrangers et de donner le libre accès à tous les Suisses*», précise Jacques Neiryck: «*nous avons besoin de bons étudiants et leur passeport importe peu*», «*ce sont les aptitudes qui comptent, pas la nationalité*» (17). Le directeur de l'EPFL réfute l'idée de quotas puisque, chez lui, les candidats sont «*sélection[nés] sur dossier*» (17).

Afin d'«*assume[r] sa] vocation d'acteur culturel*», l'université doit «*rester ouverte*» car «*les études, l'instruction et la recherche ne sont pas un système herméneutique*» (41, 14). L'idée d'un appauvrissement par la mixité est ainsi balayée par des slogans prônant les «*bienfaits du mélange*» et l'«*enrichissement culturel*» (9). Le directeur de l'EPFL attribue à la multiculturalité de son campus, ses «*120 nationalités*», l'«*apport [...] de nouvelles idées*» (1, 4). Son homologue zurichois renchérit: «*Attir[er]*» des étudiants et des chercheurs étrangers «*fait partie de l'ADN de [son] école*» (24). «*Sans cette confrontation permanente avec*

¹¹ Cette étude, citée dans *L'Hebdo* du 3 février 2010 (1), n'est malheureusement pas référencée.

¹² L'École fédérale d'introduction aux études universitaires suisses, les CIUS, a fermé en 2011. Cette école, dont le siège était à Fribourg, accueillait des étudiants étrangers dont le diplôme de maturité n'avait pas été reconnu, pour la préparation de l'examen d'admission aux universités suisses.

des idées nouvelles, l'apprentissage et l'exercice de la science s'uniformiseraient et s'appauvriraient rapidement» (50). Les étudiants nationaux, d'ailleurs, profitent de cette émulation; ils *«sont exposés à un environnement international sans même devoir quitter la Suisse»* (24).

En réponse à l'image de l'«*explosion*» et de l'«*invasion*», le slogan de l'«*ouverture*», d'une «*science profit[ant] de l'échange et de la collaboration par-delà les frontières*» fait son retour (34, 24). Cet «*enrichissement*» – néanmoins – n'est pas de nature utilitariste; il est d'ordre culturel et symbolique. Porteur d'altérité, l'étudiant étranger s'investit d'un rôle de médiateur.

CONCLUSION : L'ÉTUDIANT ÉTRANGER EN SUISSE, DES VÉRITÉS HISTORIQUEMENT INVENTÉES ?

L'analyse du corpus de presse donne à voir un jonglage de quelques thèmes – finances et qualité d'éducation, espaces et frontières, phénomènes d'attraction et de répulsion, dettes et profits: si les uns pensent que la venue d'étudiants étrangers serait à décourager, les autres voudraient les attirer; pour certains, leur présence n'a de sens que s'ils se remettent ensuite en circulation et d'autres modifient la loi pour les retenir. Selon les points de vue, les responsables de l'afflux seraient les nations voisines (les Allemands ou les Français) ou des personnes de pays tiers (dont on déplore qu'elles ne rentrent pas chez elles pour rediffuser les compétences acquises). Des champs sociaux s'allient – le monde académique et le monde humanitaire, le marché de l'emploi et l'économie, les politiques nationales et internationales, le peuple suisse et ses politiciens – secrétant des slogans où celui dont on parle est soit idéalisé, soit stigmatisé. Transportés d'un camp à l'autre au fil du débat, des mots-vedettes s'emplissent et se désemploient selon les thèses qu'ils corroborent. Le verbe «attirer» par exemple, se connote négativement si son sujet est l'étudiant, «attiré» en Suisse comme une abeille sur un pot de miel. Mais quand les institutions parlent d'elles-mêmes comme des «aimants», c'est que les «talents» qu'elles espèrent «attirer» sont une monnaie d'échange précieuse à leurs yeux, dans un contexte de «*guerre transnationale des compétences*» (23).

L'étudiant étranger est-il réellement apparu tel un nouvel étranger sur la scène médiatique suisse en 2010? La mise en dialogue des espaces discursifs d'hier et d'aujourd'hui concernant cette figure sociale spécifique nous fait reconsidérer notre hypothèse de départ. L'idée que, sous la tutelle d'un tiers, l'enfant d'un pays *s'abâtardirait* intellectuellement n'est pas nouvelle; elle relève d'une vision du monde centrale dans l'argumentaire de Sauser-Hall en 1920, qui sous-tend toujours les débats actuels. L'espoir – s'exprimant chez Baumann en 1958 – de voir l'étranger rentré au pays tel un ambassadeur de la Suisse résonne encore dans la lettre des recteurs de décembre 2010 (25): pour que son pays d'études rayonne à travers lui, le retour de l'académicien-visiteur est indispensable. Les internationalistes de tout temps, enfin, emplissent leurs discours de slogans bienveillants – vantant les bienfaits du mélange – mais ne répondent jamais efficacement aux accusations chiffrées que font les traditionalistes aux étudiants étrangers.

Il est notoire, depuis Simmel, que la figure de l'étranger est performative dans la constitution d'un sentiment d'appartenance; c'est la communauté imaginée

de Benedict Anderson (SIMMEL, 1908; ANDERSON [1983], 2000). Par sa position liminaire, elle fonctionne donc comme un révélateur de ce qui lie les membres du dedans, dans un processus de différenciation culturelle et sociale. Mais l'étudiant – tout comme le travailleur hautement qualifié qu'il s'apprête à devenir – échappe aux catégorisations stigmatisées traditionnellement attribuées à l'étranger, valorisant le soi par contraste (inadaptabilité par les mœurs, pauvreté, difficulté de communication par méconnaissance de la langue, absence de qualifications permettant d'accéder à des postes de pouvoir, visibilité par l'aspect physique, appartenance aux classes sociales et économiques défavorisées). Dans les discours analysés, ce que les uns reprochent à l'intellectuel étranger équivaut à ce que les autres valorisent : sa ressemblance avec l'autochtone cultivé, son interchangeabilité avec le citoyen sur le plan économique.

L'étudiant étranger est donc, tout au plus, réapparu tel un événement discursif dans les débats actuels, mais quelles ont été les conditions de cette réémergence ? Sommes-nous en proie à une « fièvre visionnaire » semblable à celle qui a vu naître le réseau universitaire suisse au tournant des XIX^e et XX^e siècles (SAUSER-HALL, 1920, p. 74-76) ? Comme les révolutions industrielles d'hier, les révolutions technologiques et scientifiques d'aujourd'hui ne peuvent qu'émerger d'un monde en réseau ; l'individu mobile, l'intellectuel étranger, en sont le vecteur. Dans une perspective traditionaliste inquiète du changement, ces repositionnements de soi amènent à des nominations de l'autre fonctionnant par filiation. Si, dans ce processus, d'anciens slogans sont récupérés, c'est parce qu'ils sont porteurs de mémoire et que l'on y reconnaît des « *vérités historiquement inventées* » (STUDER, ARLETTAZ, ARGAST, 2013, p. 27).

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- Schweizerische Hochschulstatistik*, 3 (1), 1935 : Berne : Bureau fédéral de statistique.
- Die Studierenden an schweizerischen Hochschulen*, 1938-1961, 1961, Berne : Bureau fédéral de statistique.
- Annuaire statistique du Canton de Fribourg*, 2011 : Fribourg : Service de la statistique.
- AMATO D' Gianni, 2008 : « Erwünscht, aber nicht immer willkommen », in MULLER-JENTSCH Daniel (éd.), *Die neue Zuwanderung: die Schweiz zwischen Brain-Gain und Überfremdungsangst*, Zürich : Neue Zürcher Zeitung, 27-44.
- ANDERSON Benedict, 2002 : *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris : La découverte/Poche (1983 : *Imagined Communities*, Londres : Verso).
- BABEL Jacques *et al*, 2010 : *Panorama des hautes écoles 2010*, Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- BAUMANN Jean-Aimé, 1958 : *Quelques aspects du problème des étudiants étrangers en Suisse, vus par un professeur de l'Université de Genève*, Zurich : Leemann.
- BOLZMAN Claudio, 2011 : « La politique suisse à l'égard des étudiants internationaux : situation et enjeux », *Diversité canadienne*, 8 (5), 85-88.

- BUSINO Giovanni, HOFER Geneviève, MIEVILLE Ariane, 1991: «Savoirs et nationalités. William E.-Rappard et les professeurs étrangers en Suisse», in PRONGUÉ Bernard, RUFFIEUX Roland (éd.), *Passé pluriel: en hommage au professeur Roland Ruffieux*, 12, Fribourg: Éditions universitaires, 470-489.
- CHODAT Robert, 1919: *Notre responsabilité d'étudiants*, Lausanne: La Concorde.
- DUBACH Philipp (éd.), 2005: *Internationalité des hautes écoles suisses. Étudiants et personnel: un état de la situation*, Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.
- GAILLARD Anne-Marie, GAILLARD Jacques, 1999: *Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences*, Paris: L'Harmattan.
- KARADY Viktor, 2002: «La migration internationale d'étudiants en Europe», *Actes de recherche en sciences sociales*, 5 (145), 47-60.
- KARADY Viktor, 2003: «Les logiques des échanges inégaux. Contraintes et stratégies à l'œuvre dans les migrations d'étudiants en Europe avant les années 1930», in HARMUT RUDIGER Peter (éd.), *Universitäten als Brücken in Europa*, Frankfurt am Main & Berne: Peter Lang, 17-34.
- KELLER-GERBER Alessandra, 2015: *Ces étrangers qui restent ou qui veulent rester. Résonance de discours en circulation sur l'immigration dans les récits d'étrangers diplômés en Suisse, candidats à «l'établissement»*, sous la direction de GOHARD-RADENKOVIC Aline et de PERREFORT Marion, en cotutelle entre l'Université de Fribourg (CH) et l'Université de Franche-Comté (FR), thèse de doctorat en plurilinguisme et didactique des langues étrangères et en sciences du langage.
- MOIRAND Sophie, 2004: «La circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias», *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris: L'Harmattan, p. 373-385.
- PETITCLERC Adèle, 2009: «Introduction aux notions de contexte et d'acteurs sociaux en Critical Discourse Analysis», *Semen*, 27 [en ligne], <http://semen.revues.org>, consulté le 16 juin 2014.
- RAPPARD William-Emmanuel, 1915: «La nationalité des maîtres dans l'enseignement universitaire en Suisse», *Wissen und Leben. Schweizerische halbmonatsschrift*, 15 (1), 537-547.
- RAPPARD William-Emmanuel, 1920-1921: «Les universités et la vie publique en Suisse», *Annales universitaires suisses*, 1, 16-35.
- SAUSER-HALL Georges, 1920-1921: «Les étrangers et les universités suisses», *Annales universitaires suisses*, 1, 71-87.
- SIMMEL Georges, 1908: «Exkurs über den Fremden», *Soziologie*, Leipzig: Duncker und Humblot.
- STUDER Brigitte, ARLETTAZ Gerald, ARGAST Regula, 2013: *Le droit d'être suisse. Acquisition, perte et retrait de la nationalité de 1848 à nos jours*, Lausanne: Antipodes.
- TIKHONOV Natalia, 2003a: «Migrations des étudiants et féminisation de quelques universités européennes. À la recherche d'une convergence», in HARMUT RUDIGER Peter (éd.), *Universitäten als Brücken in Europa*, Frankfurt am Main & Berne: Peter Lang, p. 43-53.
- TIKHONOV Natalia, 2003b: «Zwischen Öffnung und Rückzug. Die Universitäten der Schweiz und Deutschlands angesichts des Studentinnenstroms aus dem Russischen Reich», in HARMUT RUDIGER Peter (éd.), *Universitäten als Brücken in Europa*, Frankfurt am Main & Berne: Peter Lang, p. 157-174.

Corpus: médias et documents administratifs

Titres par ordre de parution, numérotés en fonction des références dans le texte

Articles de presse et éditoriaux

1. hebdo.ch, «Les étudiants étrangers à la caisse ou au boulot», 3 février 2010
2. *lereseau.ch*, «Plus de souplesse pour les étudiants étrangers», 15 février 2010
3. *letemps.ch*, «Inciter les étudiants étrangers à investir en Suisse», 5 mars 2010
4. *journal24heures.ch*, «Les Romands se refusent à tondre les étudiants étrangers», 14 avril 2010
5. *swissinfo.ch*, «Les étudiants étrangers appelés à payer davantage», 18 avril 2010
6. *20minutes.ch*, «Unis prêtes à limiter le nombre d'étrangers», 5 septembre 2010
7. *24heures.ch*, «Des Unis alémaniques dénoncent l'afflux d'étudiants étrangers», 6 septembre 2010
8. *letemps.ch*, «Davantage de permis de séjour pour les diplômés étrangers», 21 septembre 2010
9. *letemps.ch*, «Augmenter les taxes pour les étudiants étrangers est problématique», 21 septembre 2010
10. *letemps.ch*, «La contradiction universitaire», 21 septembre 2010
11. *letemps.ch*, «L'afflux d'étudiants inquiète», 21 septembre 2010
12. *reduitnational.com*, «Suisse: L'afflux d'étudiants étrangers inquiète», 21 septembre 2010
13. *icp.ge.ch*, «Faut-il fermer le robinet aux étudiants étrangers», 30 novembre 2010
14. *20min.ch*, «L'UDC veut moins d'étudiants étrangers», 30 novembre 2010
15. *rfj.ch*, «Le gouvernement devra se pencher sur le flot d'étudiants étrangers», 2 décembre 2010
16. *reduitnational.com*, «Suisse: y a-t-il trop d'étudiants étrangers?», 2 décembre 2010
17. *letemps.ch*, «Y a-t-il trop d'étudiants étrangers?», 3 décembre 2010
18. *sandrinesalerno.ch*, «Étudiants étrangers: les moutons de l'UDC vont-ils se remettre en marche?», 3 décembre 2010
19. *hebdo.ch*, «Étudiants étrangers: l'UDC dit n'importe quoi», 8 décembre 2010
20. *archives.tdg.ch*, «Étudiants étrangers: les recteurs prônent l'ouverture», 16 décembre 2010
21. *hebdo.ch*, «Afflux d'étudiants étrangers: les revers du succès», 12 janvier 2011
22. *letemps.ch*, «La contradiction universitaire», 21 septembre 2010
23. *swissinfo.ch*, «La Suisse attire les chercheurs. Les hauts salaires n'expliquent de loin pas tout», 16 octobre 2012
24. *swissinfo.ch*, «Universités suisses: qui doit payer la facture pour les étudiants étrangers?», 7 avril 2013
25. *La Liberté*, «Les étudiants étrangers lâchés», 5 décembre 2009
26. *La Liberté*, «Berne trie les étudiants étrangers», 10 mars 2010
27. *La Liberté*, «Cours d'introduction à sauver», 13 avril 2010
28. *La Liberté*, «Les Cours d'introduction aux études universitaires en Suisse ont vécu», 23 septembre 2010

29. *La Liberté*, « Il faut sauver les cours de langues », 11 novembre 2010
30. *La Liberté*, « L'UDC veut moins d'étudiants étrangers », 1^{er} décembre 2010
31. *La Liberté*, « Les recteurs pour l'ouverture », 17 décembre 2010
32. *La Liberté*, « Les universités suisses sont sous pression », 23 décembre 2010
33. *La Liberté*, « Cours d'introduction : il faut marquer dommage », 4 mai 2011
34. *La Liberté*, « Des quotas d'étrangers ? On y pense », 5 mai 2011
35. *La Liberté*, « Les CIUS, un joyau pulvérisé », 22 juin 2011
36. *La Liberté*, « Le "röstigraben" entre Unis subsiste sur l'accueil des étudiants étrangers », 2 août 2011
37. *La Liberté*, « Le "röstigraben" se creuse entre universités suisses », 2 août 2011
38. *La Liberté*, « L'Université est utile à tous », 13 septembre 2011
39. *La Liberté*, « Originalité fribourgeoise : fermer une école ! », 17 septembre 2011
40. *La Liberté*, « Mauvaise rentrée pour *Erasmus* », 17 octobre 2012
41. *La Liberté*, « Vent d'indignation à l'université », 16 novembre 2011
42. *La Liberté*, « Des remous dans l'"aquarium" », 19 décembre 2011
43. *La Liberté*, « Des étudiants contraints à l'exil », 2 mai 2012
44. *La Liberté*, « Mauvaise rentrée pour *Erasmus* », 17 octobre 2012
45. *La Liberté*, « La science menacée de déclin », 18 décembre 2012
46. *La Liberté*, « Doubler les taxes d'inscription ? Impossible ! », 23 décembre 2010

Documents administratifs

47. parlament.ch, « Faciliter l'admission et l'intégration des étrangers diplômés d'une haute école suisse », 13 mars 2008
48. parlament.ch, « Maîtriser efficacement et judicieusement l'afflux d'étudiants étrangers », 30 septembre 2010
49. udc.ch, « L'UDC demande des mesures contre l'afflux d'étudiants étrangers pour sauvegarder la qualité », 30 novembre 2010
50. crus.ch, « La science doit dépasser les frontières à tous les niveaux », 12 octobre 2010.

THE FOREIGN STUDENT IN THE SWISS DISCURSIVE LANDSCAPE, « HISTORICALLY INVENTED TRUTHS » ?

As we started a research project about immigrating students in Switzerland, a debate took place in the media on the advantages and disadvantages of welcoming foreign students in national universities. Resulting from this, a question came to mind: did the foreign student appear for the first time as a discursive event on the Swiss media scene? In order to answer this, we looked for older documents where this figure was described. This article compares these historical data to the actual discursive landscape on the question.

Keywords : *Foreign student, Brain drain, Academic mobility, Discursive event.*

AUSLÄNDISCHE STUDIERENDE IM SCHWEIZER MEDIENDISKURS, „HISTORISCH ERFUNDENE WAHRHEITEN“?

Als wir uns 2010 mit einem Forschungsprojekt über einwandernde Studierende in der Schweiz beschäftigten, fand in den Medien eine Debatte über Vor- und Nachteile der Aufnahme von ausländischen Studierenden an Schweizer Universitäten statt. Daher die Frage, ob denn diese „ausländischen Studierenden“ ein neues Phänomen in der Schweizer Medienlandschaft seien, oder ob (und wie) sie auch schon in älteren Pressedokumenten thematisiert worden wären. Der vorliegende Beitrag vergleicht historische Daten mit dem aktuellen Mediendiskurs.

Stichwörter: *Studierende aus dem Ausland, Brain Drain, akademische Mobilität, mediales Thema.*